

Montbéliard

BILLET

Les papiers d'Abakar authentifiés

Boris MASSAINI



Un comité de soutien s'est constitué pour Abakar Gassama, menacé d'expulsion. Photo ER /B.M.

La situation d'Abakar Gassama, jeune Guinéen de 19 ans du pays de Montbéliard [menacé d'expulsion et détenu en centre de rétention à Metz](#) , semble en passe de se débloquer.

« Nous avons pris attache avec l'ambassade de Guinée en France », a déclaré l'adjoint au maire d'Audincourt ([et parrain républicain du Guinéen](#)), Damien Charlet, en toute fin de conseil municipal, lundi soir, avant que l'ensemble du conseil ne vote une motion de soutien.

« Madame Mariama Diallo, chargée des affaires consulaires à l'ambassade, a confirmé l'authenticité des papiers d'identité d'Abakar », dans un mail que nous avons pu consulter, qui contient des copies de divers documents signés par l'ambassade de France. Et de préciser : « Les documents prouvant son identité [N.D.L.R. : carte consulaire et titre de voyage] ont été validés et signés par ses soins. »

Depuis la majorité d'Abakar, ses demandes de régularisation et recours en appel ont été rejetés, avec un argument central : ce doute sérieux sur l'authenticité de ses papiers. Une délégation du comité de soutien avait été reçue en sous-préfecture de Montbéliard le 22 février dernier, jour de la visite du ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin.

Le secrétaire général de la préfecture, Jean-Philippe Setbon, aurait alors réclamé deux prérequis indispensables à une régularisation : faire authentifier les papiers d'Abakar, et obtenir une promesse de délivrance de passeport de la Guinée-Conacry. Le sénateur socialiste Jean-Yves Leconte, président délégué du groupe France Afrique de l'Ouest, a servi d'intermédiaire et tente désormais d'obtenir une promesse de

passeport, qui permettrait, en attendant la délivrance du document, de faire libérer Abakar.